



PLAN D'ACTION
DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
POUR

PRÉVENIR ET LIMITER LES SURDOSES ET LES DÉCÈS ASSOCIÉS AUX OPIOÏDES

**Surveillance des
surdoses et des décès
associés aux opioïdes**

*Comprendre la situation
à l'Î.-P.-É.*

**Intervention
rapide**

*Reconnaître la
recrudescence des
cas de surdoses aux
opioïdes et y répondre*

**Collaboration sur
l'approvisionnement
en opioïdes**

*Promouvoir l'utilisation
appropriée des opioïdes et
en réduire la consommation
abusives et inappropriée*

**Réduction
des méfaits**

*Comment obtenir la
naloxone
Comment intervenir dans
les cas de surdoses
Thérapie de remplacement
des opioïdes*

MESURES PRISES À CE JOUR : PRINTEMPS/ÉTÉ 2018

- Surveillance et rapports continus de surdoses et de décès associés aux opioïdes.
- Vérification et amélioration du protocole d'intervention rapide avec l'aide d'intervenants de la santé publique, de la gestion des urgences sanitaires ainsi que des services de police, de communication et d'épidémiologie.
- Distribution continue de trousse de naloxone à divers sites pour être offertes gratuitement aux personnes à risque de faire une surdose d'opioïdes – près de 800 trousse ont été distribuées entre juin 2017 (début du programme) et la fin septembre 2018.
- Collaboration continue avec les organismes communautaires et les ministères en vue de déterminer les sites appropriés pour la distribution de trousse de naloxone aux personnes à risque de faire une surdose d'opioïdes et de doter le personnel de naloxone aux endroits où une surdose pourrait survenir.
- Élaboration d'une ébauche d'un plan de communication public pour sensibiliser les gens sur l'utilisation appropriée et inappropriée des opioïdes et d'une ébauche d'un plan de communication concernant la réduction des méfaits, puis formation d'un réseau de communications en matière d'opioïdes composé d'organismes communautaires et de personnes pouvant témoigner de leur expérience.
- Préparation d'une trousse d'information par le comité sur le syndrome d'abstinence prénatale, y compris un dépliant pour les nouveaux parents/fournisseurs de soins.
- Élaboration d'un rapport sur la surveillance des ordonnances de stupéfiants.
- Liaison avec les équipes de bien-être scolaires concernant l'éducation et l'intervention auprès des jeunes.

MESURES À PRENDRE : AUTOMNE/HIVER 2018

- Recherche d'autres sources d'information pour améliorer davantage la surveillance des surdoses associées aux opioïdes. Les sources potentielles pourraient inclure le 811, le 911, les répartiteurs de services médicaux d'urgence et la surveillance améliorée des services d'urgence par l'entremise du Système national d'information sur les soins ambulatoires.
- Évaluation du programme de distribution de trousse de naloxone.
- Sollicitation de commentaires sur les ébauches de produits de sensibilisation et de réduction des méfaits du réseau de communications en matière d'opioïdes, intégration de la rétroaction et mise en œuvre de plans.
- Finalisation de la trousse d'information pour les nouveaux parents/fournisseurs de soins par le comité sur le syndrome d'abstinence prénatale.
- Formation d'un comité à représentation provinciale composé d'employés en thérapie de remplacement des opioïdes et lancement des travaux d'élaboration des lignes directrices provinciales connexes, ainsi que des normes pour mesurer et surveiller l'efficacité des traitements et l'induction des patients.
- Diffusion du premier rapport annuel provincial public sur la surveillance des ordonnances de stupéfiants.
- Appui du travail des équipes de bien-être scolaires en ce qui concerne l'éducation et l'intervention précoce en matière d'opioïdes.
- Poursuite de la collaboration avec Santé Î.-P.-É. en vue d'appuyer la formation d'un comité regroupant plusieurs intervenants pour se pencher sur les services de traitement de la douleur, ainsi que les pratiques et la formation connexes.

